

RD-CONGO



# LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4501 LUNDI 8 MAI 2023



Un creuseur artisanal dans une mine au Katanga

## MINES

# La RDC participe au congrès sur le cobalt à Istanbul

Le congrès sur le cobalt est un événement annuel majeur de l'industrie de cette matière première car il fournit un forum pour le réseautage, le développement des affaires et la mise à jour de ce qui se passe dans le secteur. Pour cette année, il se tiendra du 9 au 11 mai, à Istanbul, en Turquie, autour du thème «Géopolitique du cobalt : réaliser la transition vers l'énergie dans un monde polarisé».

Page 3

## SANTÉ

# La covid-19 n'est plus une urgence mondiale

«La covid-19 ne représente plus une urgence sanitaire mondiale», a déclaré, le 5 mai, au cours d'un point de presse, le directeur de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adha-

nom Ghebreyesus. Cette déclaration met fin à une pandémie qui a fait «au moins 20 millions» de morts dans le monde et a fortement perturbé l'économie mondiale.

Page 3



Les mesures barrières, plus qu'un lointain souvenir

## SÉCURISATION DU HAUT-UÉLÉ

# Le gouverneur plaide pour l'augmentation de l'effectif des policiers



Le vice-Premier ministre, Me Peter Kazadi, avec le gouverneur du Haut-Uélé

Au cours d'une audience lui accordée récemment à Kinshasa par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, le gouverneur Christophe Baseane Nangaa a sollicité l'augmentation des agents de police dans sa province.

Christophe Baseane Nangaa a, par ailleurs, proposé au vice-Premier ministre de faire en sorte que le Haut-Uélé serve de base sécuritaire pour l'Ituri, l'une des provinces placées sous l'état de siège à la suite de l'insécurité.

Page 2

## FESTIVAL BUKU

# Michela Wrong présente «Rwanda assassins sans frontières»

Le débat autour de l'ouvrage de la journaliste britannique, Michela Wrong, a clôturé la seconde soirée de la première édition de la rencontre littéraire qui s'est tenue du 5 au 7 mai, à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa.

Son nouveau livre paru sous le titre original «Do not disturb» délivre un portrait sans complaisance du président rwandais, Paul Kagame.

Page 6



## ÉDITORIAL

## Symbiose

Nos « Moins de dix-sept ans », les U-17, sont en Algérie pour se frotter à leurs homologues du continent dans le cadre de la Coupe d'Afrique des nations de football de la catégorie. Meilleurs troisièmes des combinaisons, ils vont poursuivre l'aventure après trois matchs au cours desquels ils ont pris la mesure des enjeux sportifs à ce niveau de la compétition.

Battus sur le fil, un but à zéro, lors de leur première sortie, le 30 avril, par un Sénégal de plus en plus performant dans toutes les versions, les Congolais se sont ensuite séparés un but partout face aux Somaliens, le 2 mai, avant de rater de justesse de prendre la deuxième place devant le pays hôte, pas tout à fait favori de leur regard de son parcours.

En faisant jeu égal, un but partout, le 5 mai, face aux Fennecs, nos petits anges ont montré qu'ils ont de la ressource et peuvent aller loin. Jouant sans complexe comme on l'a vu, les jeunes Diables rouges sont prêts à défendre les couleurs nationales au plus haut niveau, à condition que les dirigeants sportifs, les techniciens et le gouvernement travaillent en symbiose pour remobiliser les énergies qui sommeillent en nos plus petits.

Dans la suite de la compétition, que la moisson récoltée en terre algérienne soit abondante ou non, les jeunes qui choisissent le sport comme un challenge pour la vie méritent d'être accompagnés. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication étant parvenues à faire de notre vaste monde un village global, beaucoup d'entre eux aspirent à devenir ces grandes stars du football aux pieds desquels tombent des supporters surexcités.

Il faut profiter du déclic qui se produit avec nos U-17 pour relancer les jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire-Onssu-, creuset à partir duquel, si l'on y injecte des moyens conséquents, de nombreuses disciplines sportives pourront reprendre vie et, avec elles, les installations dédiées à ces manifestations juvéniles qui se délabrent sous nos yeux.

Le Courrier de Kinshasa

## SÉCURISATION DU HAUT-UELÉ

# Le gouverneur plaide pour l'augmentation de l'effectif des policiers

Au cours d'une audience lui accordée récemment à Kinshasa par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Christophe Baseane Nangaa a sollicité l'augmentation des agents de police dans sa province.



Le vice-Premier ministre Me Peter Kazadi avec le gouverneur du Haut-Uelé

« Il s'agissait pour moi de lui présenter mes civilités, de lui dire combien nous étions satisfaits et contents de son élévation, mais aussi de lui brosser la situation de la province du Haut-Uelé », a déclaré le gouverneur Christophe Baseane Nangaa au sortir de son entretien avec le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Me Peter Kazadi Kankonde.

« La situation sécuritaire dans la province est mieux que dans d'autres provinces environnantes. Mais c'est précaire. Ce que j'ai demandé au vice-Premier ministre, c'est de pouvoir nous envoyer beaucoup de policiers », a-t-il ajouté.

Christophe Baseane Nangaa a, par ailleurs, proposé au vice-Premier ministre de faire en sorte que le Haut-Uelé serve de base sécuritaire pour l'Ituri, l'une des provinces placées sous l'état de siège suite à l'insécurité.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

### LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou  
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

### SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

### PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

### INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

### ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

### COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

### LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

### INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

### LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

### MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

### CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## CONGRÈS COBALT 2023

## Antoinette N'Samba Kalambayi attendue à Istanbul

Le congrès cobalt est un événement annuel majeur de l'industrie du cobalt du monde entier car il fournit un forum pour le réseautage, le développement des affaires et la mise à jour de ce qui se passe dans le secteur. Pour cette année, il se tiendra du 9 au 11 mai, à Istanbul, en Turquie, autour du thème «Géopolitique du cobalt : réaliser la transition vers l'énergie dans un monde polarisé».



La République démocratique du Congo sera représentée aux assises d'Istanbul par sa ministre des Mines, Antoinette N'Samba qui sera accompagnée de ses collaborateurs dont les chefs des corps des services spécialisés au sein de son département.

Le pays tablera sur le cobalt comme ressource mondiale. Il sera aussi question d'examiner la nature mondiale du cobalt avec un accent particulier sur la diversité géographique des réserves et de l'offre, ainsi que les ambitions des pays non membres de contribuer à la sécurité de l'approvisionnement en cobalt.

Blandine Lusimana

## COVID-19

## L'OMS lève l'état d'urgence sanitaire mondial

C'est par la voix de son directeur général, Tedros Adhanom Ghebreyesus, que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, le 5 mai dans l'après-midi, « la fin de l'état d'urgence de santé publique de portée internationale » lié à la covid-19.

L'annonce intervient trois ans, treize semaines et quelques jours après le 30 janvier 2020 où le Dr Tedros, la voix étranglée et le verbe titubant, décrétait l'état d'urgence de santé publique suite à l'apparition de la covid-19. Le mystérieux virus surgi de Chine, se diffusant à une vitesse vertigineuse, a réussi en un laps de temps à semer le chaos par une vague meurtrière. Mais aussi, à montrer pendant une longue durée les limites de l'Homme.

« C'est avec beaucoup d'espoir que je déclare que la covid-19 n'est plus une urgence sanitaire de portée internationale », s'est réjoui le directeur de l'OMS. Même si, a-t-il tempéré, des millions de personnes continuent d'être infectées ou réinfectées par le SARS-CoV-2 et que des milliers d'autres en meurent encore chaque semaine. « Ce virus est là pour durer, il continue de tuer », a martelé le Dr Tedros.

Si cette décision tant attendue de l'OMS peut sembler décalée, tant « le retour à la normale » a repris ses droits depuis des mois, sa portée demeure symbolique pour l'institution. En effet, selon des données de l'OMS, la covid-19 reste l'une des pandémies les plus meurtrières de l'humanité. En comparaison, par exemple, à la grippe espagnole de 1918-1919 qui aurait fait 20 à 50 millions de morts en près de trois ans et demi, la covid-19 a infecté plus de 765 millions de personnes à travers le monde et en a tué environ 20 millions.

En dépit des débuts éprouvants de cette pandémie, l'OMS estime que grâce à de nombreux efforts scientifiques, l'étau a pu se desserrer petit à petit. Entre le 3 et le 30 avril dernier, on notait encore une diminution de 17 % de contamination et de 30 % de décès. Pour l'organisation onusienne, les niveaux de circulation du virus restent élevés, mais leur impact sur les hospitalisations et les décès a beaucoup baissé.



Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS/DR

## Maintenir la vigilance

Avec la levée de l'état d'urgence sanitaire mondial, plusieurs habitudes et même certains financements dans le cadre de la lutte contre cette pandémie seront réduits, voire suspendus. Et s'il est vrai que la menace de la pandémie est en baisse au regard de ces derniers mois, pour l'OMS, elle n'est encore ni éradiquée, ni devenue inoffensive. « Les pays doivent rester vigilants », alerte l'organisation onusienne, rappelant qu'« avec la poursuite d'une circulation du virus dans le monde entier, de nouveaux variants inquiétants pourraient émerger n'importe où ».

Au nombre des enjeux que préconise l'OMS pour se préserver d'une rechute figure la poursuite des vaccinations contre le virus et des rappels de vaccins. A cela s'ajoute le maintien des systèmes de surveillance du virus pour détecter des foyers émergents le plutôt possible. Par ailleurs, au regard des nombreuses failles qu'a pu révéler cette pandémie, la coordination sanitaire internationale souhaite donc devenir plus optimale. Les États membres de l'OMS peaufinent, d'ici à 2024, un nouvel instrument juridique « visant à renforcer la prévention, la préparation et l'intervention en cas de pandémie ».

Merveille Jessica Atipo

## AUDIT EXTERNE DU FICHER ÉLECTORAL

## La Céni envisage la mise en place d'une équipe mixte

La centrale électorale promet la mise en place d'une équipe mixte composée d'experts nationaux et internationaux pour conduire l'audit du fichier électoral.

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a réagi, le 5 mai, aux déclarations des politiques et de la société civile portant sur le choix de l'organisation devant mener l'audit du fichier électoral. A travers un communiqué de presse, elle a invité les uns et les autres à respecter son indépendance et a réitéré sa volonté de ne pas fléchir à une quelconque pression sur

nement, un appel à candidatures en vue de constituer une équipe mixte composée d'experts nationaux et internationaux pour conduire la mission d'audit du fichier électoral. Elle note, par ailleurs, qu'aucune organisation internationale ou nationale ne détient le monopole en matière d'audit du fichier électoral...

Le communiqué de la Céni fait suite à une opposition

**La Céni n'a pas besoin de subir de pression de quelque nature que ce soit, concernant l'audit externe du fichier électoral, inscrit du reste dans le calendrier électoral. Elle souligne que l'audit du fichier électoral fait partie des bonnes pratiques auxquelles elle se soumet de plein gré, a précisé le communiqué signé par le rapporteur de l'institution, Patricia Nseyi Mulela.**

ledit audit.

La Céni n'a pas besoin de subir de pression de quelque nature que ce soit, concernant l'audit externe du fichier électoral, inscrit du reste dans le calendrier électoral. Elle souligne que l'audit du fichier électoral fait partie des bonnes pratiques auxquelles elle se soumet de plein gré, a précisé le communiqué signé par le rapporteur de l'institution, Patricia Nseyi Mulela.

La Centrale électorale promet également d'émettre, prochainement,

grandissante contre l'audit externe du fichier électoral par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) «pour des raisons de souveraineté». Cela a coïncidé avec une lettre adressée à la Céni, le 3 mai, et par laquelle l'OIF justifie sa décision de décliner l'offre liée à l'audit du fichier électoral par le fait que le délai proposé par la centrale électorale est tellement court qu'il ne facilitera pas un meilleur accompagnement.

Jules Tambwe Itagali

## VILLE DE KINSHASA

# Le gouverneur donne des orientations de travail aux bourgmestres

Le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a échangé, le 5 mai, avec les bourgmestres de toutes les vingt-quatre communes de la capitale congolaise. Des sujets ayant trait à l'insalubrité de la ville ont été traités et une allocation mensuelle de 10 000 dollars américains par commune a été annoncée pour permettre à ces entités politico-administratives de travailler.

Gentiny Ngobila a invité les chefs de l'administration municipale à mettre tout en œuvre pour relever les principaux défis de la salubrité en vue d'assurer la quiétude de la population. Il a promis un suivi permanent de l'Hôtel de ville afin de s'assurer de l'effectivité du travail sur le terrain. Le gouverneur a demandé aux bourgmestres de commencer à travailler d'arrache-pied surtout sur les artères principales de la ville.

L'autorité urbaine a également informé ses interlocuteurs de l'organisation prochaine d'une formation d'officier de police judiciaire à compétences générales à leur intention pour leur permettre de bien mener leur mission sur le terrain.

Le gouverneur de Kinsha-



La salle lors de la réunion du gouverneur avec les bourgmestres

sa a, par ailleurs, attiré l'attention des chefs des municipalités sur leur conduite parfois déce-

vante. « Votre conduite sur le terrain laisse à désirer. Il faut vous comporter en hommes d'Etat, et surtout respecter votre hiérarchie. Le président de la République attend beaucoup de vous », a-t-il

conseillé. « Nous sommes là pour travailler ensemble et non pour vous traquer. Donnez au président ce que le peuple attend de lui. Vous devez changer de paradigme. Evitez l'excès de zèle, veillez à ce que le «salongo» se fasse chaque samedi pour améliorer les conditions de vie de notre population », a-t-il ajouté. Le vice-gouverneur, Gérard Mulumba; le ministre provincial des ITPR, Thierry Kabuya; la commissaire générale en charge de l'Environnement et Aménagement de la ville, Laetitia Bena Kabamba; ainsi que le directeur de cabinet du gouverneur, Freddy Bonzeke, ont été parmi les personnalités qui ont assisté à cette réunion.

Lucien Dianzenza

# ADIAAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



## CONCESSION RVA-NDOLO

## Des députés nationaux accusés de soutenir la spoliation d'une partie de l'emprise publique

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) demande au gouverneur et au vice-gouverneur de la ville-province de Kinshasa d'ignorer l'ordre manifestement illégal de l'Assemblée nationale et de poursuivre, sans désespérer, la démolition des constructions anarchiques sur les emprises publiques.

L'Acaj se dit vivement préoccupée par des informations faisant état du bénéfice par des opérateurs économiques étrangers spoliateurs de quatorze mètres de l'emprise publique attenante à la concession de la RVA/Ndolo, du soutien actif et incompréhensible de deux députés nationaux, membres de l'Union sacrée de la Nation (USN). Ces élus seraient intervenus pour faire suspendre la démolition entreprise le 3 mai des constructions anarchiques par l'Hôtel de ville de Kinshasa. « Les deux députés nationaux dûment identifiés ont, sur ordre d'une personnalité dont l'Acaj se réserve le droit de divulguer l'identité ultérieurement, fait tenir une réunion urgente de la Commission de l'environnement de l'Assemblée nationale, le 4 mai 2023, au cours de laquelle le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité, a été interpellé sur ladite démolition, jugée illégale par l'Assemblée nationale », a souligné l'Acaj.

Pour elle, ces députés, forts de l'appui intéressé d'autres personnalités politiques, ont exigé et obtenu, en violation des lois dont ils

sont pourtant dépositaires, l'annulation pure et simple de la démolition desdites constructions anarchiques. « Ce qui enfreint, de manière délibérée, la loi sur la libre administration des provinces et d'autres instruments juridiques nationaux pertinents », a rappelé cette association.

Pour l'Acaj, face à cette situation, l'Assemblée nationale a cessé d'être le creuset du slogan « Le Peuple d'abord », pour consacrer une justice à deux vitesses : sévère à l'égard des pauvres et complaisante pour les riches. « Pourquoi cette subite prise de conscience de l'Assemblée nationale lorsqu'il s'agit d'une démolition concernant un opérateur économique expatrié, alors que dans le même contexte temporel, plusieurs opérateurs économiques congolais ont été victimes de cette opération salutaire des autorités urbaines sans émouvoir l'Hémicycle ? », se demande l'Acaj. A son avis, visiblement, la défense des intérêts privés a primé sur ceux de la collectivité. L'Acaj est indignée de constater

que les étrangers, pompeusement présentés comme opérateurs économiques, se comportent en conquérants et prédateurs sur le sol congolais et obtiennent, à coup d'argent sale, tout ce qu'ils ne peuvent se permettre dans leurs pays d'origine. L'association se dit également scandalisée par le silence du gouvernement central, « qui a pourtant l'obligation constitutionnelle de protéger le patrimoine foncier et immobilier de l'Etat et de combattre la corruption ainsi que le blanchiment des capitaux qui sous-tendent tous ces projets dits de développement et de modernisation du patrimoine de l'Etat ».

A cette allure, précise l'association, si les mesures idoines de sauvegarde ne sont pas initiées, le Congo risque de se retrouver, dans quelques années, privé de tout son patrimoine foncier et immobilier à cause de la boulimie financière de ses dirigeants. « Et la postérité ne pourra que constater les dégâts profonds causés par l'inconscience et le manque de patriotisme des gouvernants d'hier et d'au-

jourd'hui, toutes tendances confondues », a-t-elle appuyé.

## Une action pour arrêter la descente aux enfers

Relevant la complicité avérée de plusieurs personnalités politiques, administratives et judiciaires dans cette mafia foncière et immobilière, l'Acaj pense qu'il revient, d'une part, aux citoyens et organisations de la société civile de se mobiliser pour systématiquement documenter ces faits de spoliation, de prédation et de blanchiment de capitaux qui prennent des proportions inquiétantes, surtout à la veille des élections et, d'autre part, d'en assurer dès maintenant un plaidoyer actif auprès des Nations unies, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union européenne pour faire prendre des sanctions ciblées contre les dirigeants et/ou personnalités politiques ainsi que les opérateurs économiques véreux qui tirent politiquement et/ou financièrement profit de ces actes de spoliation et de prédation, qui hypothèquent gravement, non seulement les efforts de construction d'un Etat de droit et démocratique au Congo, mais également condamnent à la désespérance les générations futures. « L'Acaj est d'ores et déjà engagée dans

ce processus de plaidoyer et de dénonciation », a avisé cette organisation, demandant au demeurant à l'Assemblée nationale de revenir aux bons sentiments. « Si elle n'en est pas capable, elle a l'obligation de demander au gouvernement d'indemniser tous les Congolais lambdas victimes de démolition des constructions anarchiques dans la ville-province de Kinshasa. L'égalité de tous devant la loi constitue le socle essentiel de la démocratie », a souligné cette organisation. Elle demande, par ailleurs, au gouverneur et vice-gouverneur d'ignorer l'ordre manifestement illégal de l'Assemblée nationale et de poursuivre, sans désespérer, la démolition des constructions anarchiques sur les emprises publiques. « C'est ça travailler pour "Le peuple d'abord" », a fait savoir l'Acaj, qui prie le secrétaire exécutif de la Cellule nationale de renseignements financiers d'enquêter sur les faits de blanchiment des capitaux qui couvent la spoliation du patrimoine foncier et immobilier de l'Etat.

Lucien Dianzenza

## TMA FESTIVAL

## Éric Nice s'érige en porte étendard de la rumba

Se considérant comme un digne « fils » de cette musique qui a bercé son enfance, fan inconditionnel de feu Luambo Makiadi, le jeune chanteur-guitariste Éric Nice entend offrir un spectacle d'une demi-heure en remontant à sa source, le 6 mai, à la Halle de la Gombe.

« Je désire présenter mon petit spectacle de trente minutes en hommage à la rumba », s'est empressé de confier au Courrier de Kinshasa Eric Nice. Quoique, rappelle-t-il, étant de « nature éclectique, j'y rajouterai certaines influences venues d'ailleurs, notamment du zouk, du rock et de la soul ». Pas étonnant qu'il se réserve le droit de surfer entre ces différents styles quitte à préserver sa réputation d'initiateur de la « rumba-zouk » dont Claudia est le titre de référence.

Sa participation au Transmission-music-arts Festival, en court TMA Festival, le chanteur Éric Nice le tient pour celle d'un digne représentant de la rumba. Et, à y regarder de plus près, de toute l'affiche éclectique de la soirée du 6 mai, il ne se trouvera pas des chanteurs plus enclins à s'identifier à cette musique que lui. De MPR en passant par Tidiane Mario, Céline Banza et Jacques Tshimankinda, sans oublier la Capverdienne Elida Almeida, l'interprète de Gouvernement ebimi peut se targuer de s'y présenter



comme « un fils de la rumba ». Ce ne sont pas DJ Wendy et Kratos Beat qui prouveront le contraire.

Le show qu'Éric Nice va livrer est,

de son avis, pleinement dans l'esprit du TMA Festival. En effet, il se dit d'ores et déjà « fier de marquer la présence de notre musique durant ce Festival dédié

aux échanges de cultures et à la transmission ». Aussi pense-t-il interpréter Tabu Ley, Wendo et Josky Kiambukuta qui, pour lui, sont des valeurs sûres de la rumba originale qui méritent amplement d'être proposées comme des modèles sur la chaîne de transmission de la rumba. « Je ne manquerai pas de finir avec une touche folklorique qui est pour moi la base de tout », ajoute-t-il. Et, lorsque Nice parle de la rumba, il pense tout de suite à la regrettée Mimi Mongo qu'il a du reste intégré dans son répertoire personnel avec le titre Buzz. Un featuring rendu possible par la magie des nouvelles technologies. Le TMA, acronyme créé à partir de trois mots significatifs « Transmission-music-arts » est « un festival qui met les arts au service d'une cause commune : le bien vivre ensemble », affirme son initiatrice, Suzanne Dimosi. Le concert de ce 6 mai constitue la seconde face d'une même pièce dont la première est « un voyage scolaire en Afrique ». Dès lors, la

scène musicale à Kinshasa, explique Suzanne, « est ouverte aux musiques du monde et traduit ce lien invisible qui nous rassemble ». Elle traduit en musique la pensée d'un « festival qui se veut un symbole itinérant entre les Caraïbes, l'Europe et l'Afrique ». Le choix de Kinshasa n'est pas fortuit. Elle la tient pour l'épicentre de sa démarche qui envisage l'implantation de sa scène musicale misant sur des atouts indéniables. Savoir que la capitale de la République démocratique du Congo est « une ville de 15 millions d'habitants, francophone et surtout réputée mondialement pour sa "rumba" et sa richesse culturelle ». Quitte à réussir son pari, Suzanne Dimosi s'engage à lui donner une teinte transgénérationnelle s'évertuant à « rassembler toutes les générations » de musiciens à chaque édition en faisant en sorte « de confirmer des artistes et révéler de nouveaux talents ».

N.M.

## FESTIVAL BUKU

## Michela Wrong présente «Rwanda assassins sans frontières»

Le débat autour de l'ouvrage de la journaliste et écrivaine britannique, Michela Wrong, va clôturer la seconde soirée de la première édition de la rencontre littéraire qui se tiend du 5 au 7 mai, à l'Académie des Beaux-arts de Kinshasa.

Le compte à rebours a commencé pour le Festival Buku qui va recevoir Michela Wrong, le 6 mai, parmi ses hôtes de marque. Comme elle l'a personnellement annoncé sur une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, la journaliste-reporter entend revenir à Kinshasa, où elle était en service il y a vingt ans, pour y présenter Rwanda assassins sans frontières. Son nouveau livre paru sous le titre original *Do not disturb* délivre un portrait sans complaisance du président Kagame. La soirée entière, la présentation, le débat et la séance de dédicaces qui s'ensuivra seront retransmis sur la radio Top Congo. Le passage de Michela Wrong sera précédé par la présentation d'Ainsi sont faites les lianes de Godefroy K. Mwanabwato qui débutera à partir de 18h30.

Le Festival Buku s'investit pleinement dans la promotion de tous les genres littéraires incluant ainsi roman, nouvelle, essai, poésie et la littérature de jeunesse. Il a choisi d'accorder « une place prépondérante à la littérature congolaise et à ses auteurs ». Outre la librairie éphémère où seront exposées et vendues toutes sortes d'ouvrages, la programmation est articulée autour de diverses rencontres. Conférences, at-

eliers, tables rondes, séances de lecture publique que des représentations théâtrales, projections de films et de dessins animés complètent. Ainsi, la soirée d'ouverture s'achèvera avec *La Marmite de Koka Mbala* de Guy Menga, mise en scène par le Théâtre national de Brazzaville. Soulignons que le Festival Buku se promet de relever un défi majeur en faveur de la littérature de la République démocratique du Congo. Il passe notamment par son adaptation à la scène quitte à la rendre plus attrayante. Dès lors, il est question de travailler à sa mise « en scène, en images, en musique et en chansons afin de faire découvrir, de façon différente, des œuvres et des auteurs à un public pas nécessairement familier avec l'univers du livre ». Ceci pour « l'encourager à lire davantage et à fréquenter les librairies et les bibliothèques » qui le sont à peine, en tout cas pas assez.

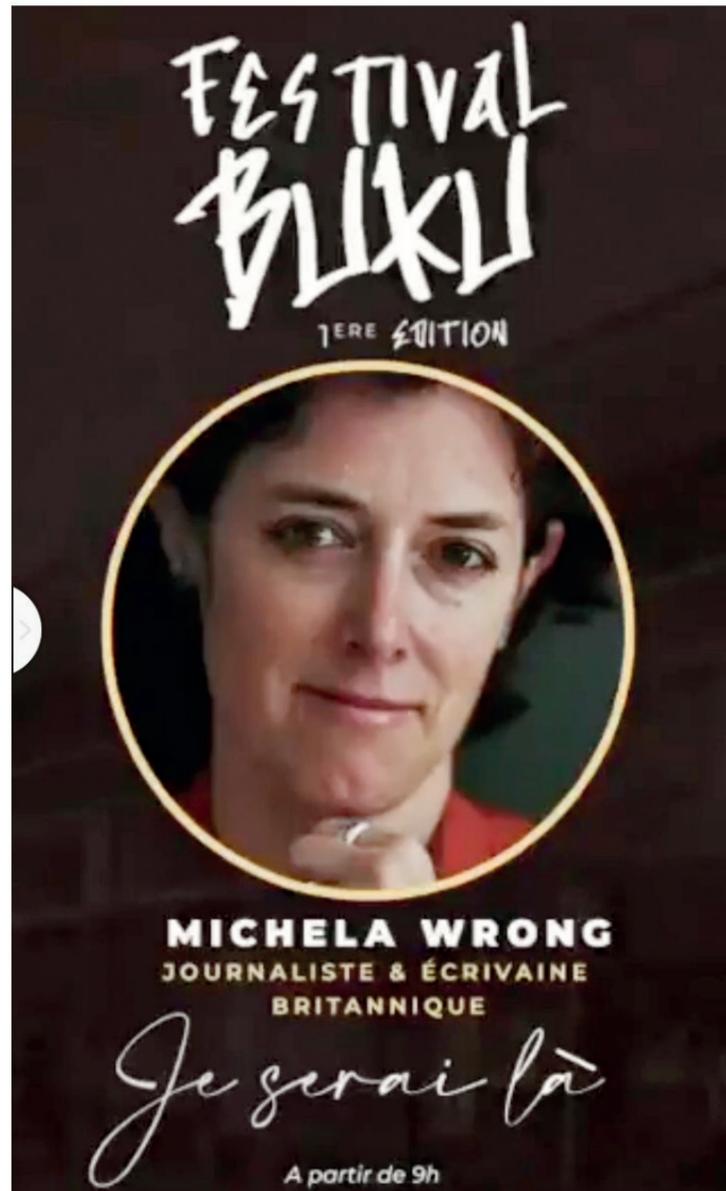
#### Prix littéraire Patrice-Emery-Lumumba

Notons que la seconde journée débutera avec une conférence dont le thème s'inscrit dans l'ADN du festival « *Le livre, un bien culturel à protéger* ». Le premier ouvrage qui

sera décortiqué en matinée est *Adorer Dieu sur terre comme au ciel* du Pasteur Henry Papa Mulaja. Le festival souligne de la sorte que les livres d'édification chrétienne ont également leur place dans ses nombreux rayons. A cet effet, la journée du 7 mai débutera avec la présentation d'une autre publication du genre, à savoir *Les huit piliers de l'enseignement chrétien* du Pasteur Alexandre Aidini.

Par ailleurs, l'un des programmes jeunesse, prévu le même jour à 16h15, sera animé autour de la conférence où il sera question de l'usage de « *La bande dessinée comme outil d'apprentissage* ». Cerise sur le gâteau, la cérémonie de clôture qui débutera à 20h30 sera consacrée à la présentation du Prix littéraire Patrice-Emery-Lumumba. C'est de la sorte que l'événement initié par l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre entend manifester son identité qui vise à rassembler les Congolais autour du Congo raconté par les Congolais. Le Festival Buku est né d'une forte synergie qui réunit éditeurs, distributeurs et libraires jouissant d'un soutien tous azimuts de nombreuses associations passionnées de littérature ayant pignon sur rue à Kinshasa.

Nioni Masela



## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## COOPÉRATION

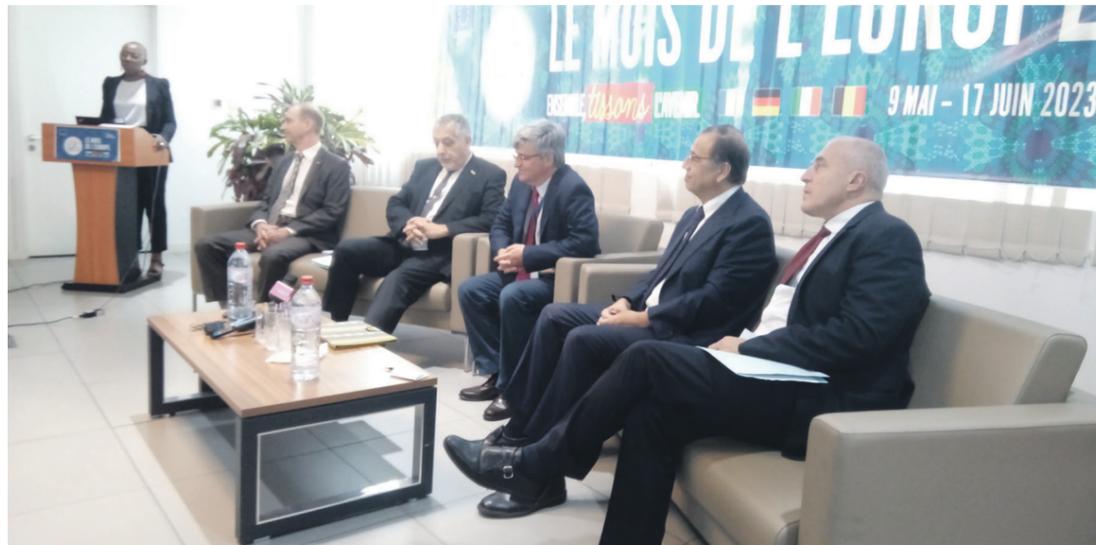
## L'UE dresse le bilan des 60 ans du partenariat avec le Congo

A l'occasion du mois de l'Europe marqué par la célébration du 60e anniversaire du partenariat Union européenne (UE)-Congo, l'ambassadeur de l'Union de cette organisation, Giacomo Durazzo, a tenu, le 5 mai, à Brazzaville, une conférence de presse conjointe avec ses homologues de France, d'Allemagne, d'Italie et du Royaume de Belgique.

L'échange entre l'Union européenne et la presse congolaise a été l'occasion de faire un bref aperçu du parcours historique sur la construction du partenariat UE-Congo qui remonte à 1963, ensuite, sur les différents projets phares déjà réalisés et sur la base desquelles les deux parties pourront projeter dans l'avenir.

L'ambassadeur de l'UE, Giacomo Durazzo, a expliqué la manière dont le partenariat UE-Congo s'est développé au fil des 60 ans : partant de la création du Fonds européen de développement (FED) lancé en 1959, dans le cadre du traité de Rome de 1957, en passant par les conventions de Yaoundé I et II ayant permis au Congo d'intégrer le mécanisme du FED, jusqu'aux conventions de Lomé de 1975 à 2000, qui ont permis le renouvellement du partenariat entre les pays ACP-UE, etc.

Parmi les projets qui ont marqué ce partenariat, il a cité, entre autres, la construction de la route nationale n°1 en 2010 ; l'aménagement des infrastructures au port autonome de Pointe-Noire ; le programme d'appui à la navigabilité du fleuve Congo et le projet d'appui à la diversification de l'éco-



Les ambassadeurs de l'UE, de France, d'Italie, d'Allemagne et le chargé d'Affaires du Royaume de Belgique face à la presse/DR

nomie. « A côté de ces projets historiques, la coopération continue avec de nombreux autres en cours, comme le programme ville résiliente, le programme d'appui pour le port de Pointe-Noire, les questions de gouvernance forestière, etc. », a précisé l'ambassadeur de l'UE. En outre, tous ces programmes, a-t-il fait savoir, sont financés sous forme de don, à l'exception de ceux financés par la Banque mondiale.

#### De nombreux défis à relever

Lors des échanges, les journalistes ont été largement édifiés

sur la suspension des travaux des projets phares comme celui de la construction de la route Kinkala-Mindouli, dans le département du Pool, et celui de la corniche. « Compte tenu de la situation financière, l'Etat congolais n'a pas pu faire face à ses engagements. L'Union européenne a donné sa contribution. Malheureusement, le Congo n'a pas donné la sienne. Le résultat est que la route n'est pas terminée. C'est un échec, il faut l'avouer. Mais du côté de l'UE, nous considérons que ce projet est interrompu », a fait savoir Giacomo Durazzo.

Répondant à la question sur la poursuite des travaux de la route de la corniche, l'ambassadeur de France, François Barateau, a expliqué que « ce qui devrait être fait a été fait. Il y a des échanges avec les autorités congolaises qui aimeraient bien que les travaux se poursuivent, mais il faut être réaliste. Pour l'instant, nous sommes à l'étape d'échange des idées ».

De son côté, l'ambassadeur d'Italie, Luigi Diodati, s'est dit satisfait du partenariat avec le Congo, marqué par de nombreuses réalisations, notamment la Centrale électrique du Congo, basée à Pointe-Noire,

fruit de la coopération entre le gouvernement congolais et la société Eni. Sans oublier la mise en place d'un programme agricole qui permettra de disposer de la matière première, des plantes qui seront transformées en énergie; la signature d'un accord d'approvisionnement en gaz à partir du Congo et plusieurs autres réalisations. L'ambassadeur de l'Allemagne, Wolfgang Klapper, et le chargé d'affaires du Royaume de Belgique, Jean Pierre Charlier, ont également évoqué, tour à tour, les différents domaines de coopération avec le Congo. Le diplomate allemand a mentionné les accords de jumelage entre les villes de Dresde et de Brazzaville, et le chargé d'affaires a parlé de la coopération dans le domaine commercial.

Les sujets portant sur les conditions d'octroi du visa français, les bourses d'études, la formation des journalistes dans des pays comme la Belgique, l'Italie, l'Allemagne ont été largement évoqués.

Les relations entre l'UE et le Congo se heurtent à de sérieux défis. Les négociations entre les deux partenaires doivent à présent intégrer de nouveaux paramètres.

**Yvette Reine Nzaba**

## LE FAIT DU JOUR

## C'est la presse!

Fort d'une légitimité que lui confère la place qu'elle s'est elle-même adjugée à force d'épreuves et d'engagements, l'association Reporters sans frontières (RSF) dévoile chaque année son rapport sur « Les conditions de l'exercice du journalisme dans le monde ». Un peu comme les chefs d'entreprises et les gouvernants dressent, à échéance échue, l'état des lieux des entités dont ils ont la charge de conduire les destinées.

Bien sûr que pour les responsables visés plus haut, le mandat qu'ils tiennent des actionnaires ou de leurs concitoyens les lie au bilan qu'ils défendent. Pour sa part, RSF n'a que le statut de témoin privilégié qui essaye de documenter au plus près et avec ses propres méthodes, les relations entre les professionnels

des médias et les régimes ou les systèmes politiques des États dans lesquels ils exercent leur métier.

RSF est-elle exempte de faiblesses ? Peut-être pas tout à fait mais son travail édifie-t-il davantage l'opinion publique, les politiques, les acteurs économiques et sociaux sur les arbitrages dispensés aux médias publics et privés ainsi qu'à leurs fonctionnaires ? À n'en point douter, oui. Cependant, en attribuant des points entre des « bons » et des « mauvais » élèves de la liberté de la presse, l'organisation se met à dos les gouvernements qu'elle épingle à longueur de rapport.

Pourtant, si l'on tient compte du classement visant 180 pays et territoires, pour l'année 2022,

seulement trois sortent du lot : Norvège, Danemark, Suède. En usant de l'hyperbole sur ce compte, l'on peut être tenté de dire que le reste des 177 pays se valent, d'autant plus que la sévère échelle de notation de RSF renvoie à leurs études des canaux de la liberté à la presse régimes « démocratiques », démocraties « illibérales » et régimes « autocratiques ».

Sur la foi de cette sentence, et en raison du danger permanent qui guette les journalistes confrontés, il faut le dire, à la montée des rivalités entre et au sein des États ; à la sourde mais brutale intransigeance des milieux maffieux qu'ils soient d'essence politique, économique, religieux ou fanatique, le tableau du dire et écrire dans les médias pourra ne pas gagner en visibilité de

sitôt. Les défenseurs des droits humains et tout spécialement des droits des journalistes sont appelés à poursuivre leur combat avec opiniâtreté.

Il est pourtant un autre défi préjudiciable à l'exercice du métier de journaliste que RSF mentionne à juste titre dans son rapport 2022 : la montée en puissance des réseaux sociaux et son corollaire, « la banalisation des circuits de désinformation ». La presse libre et sa matière première, l'information, risquent d'en payer un lourd tribut, si elles ne le payent pas déjà fortement. Mais poser cette inquiétude revient à s'interroger davantage sur ce concept magique de « liberté ». Qui a droit d'en user, de quelle façon et qui n'en a pas et de quel droit ? Question complexe !

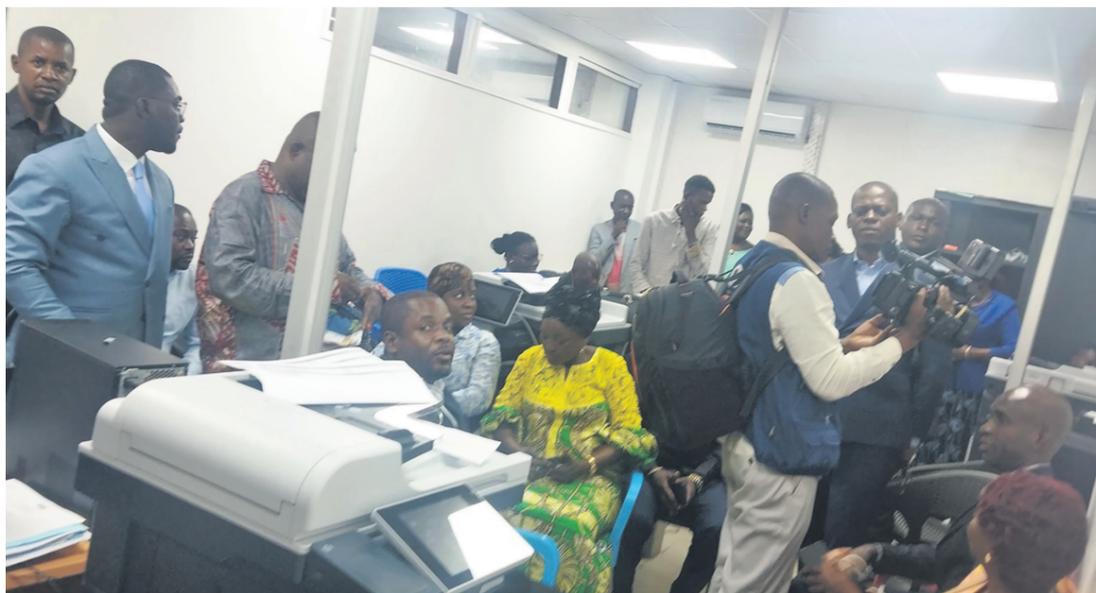
**Gankama N'Siah**

## MINISTÈRE DU BUDGET

## Des conditions de travail déplorables

A la tête du ministère du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public depuis huit mois, Ludovic Ngatsé a visité, le 4 mai, quatre des six directions générales sous tutelle, question de se faire une idée des conditions dans lesquelles ses collaborateurs travaillent. Il en est sorti mécontent, promettant de tout mettre en œuvre pour les placer dans de bonnes conditions.

En compagnie de ses conseillers et autres cadres de son cabinet, Ludovic Ngatsé a débuté sa ronde à la direction générale du contrôle budgétaire. Comptant 342 agents repartis dans huit services, elle a trois directeurs dont l'un a fait valoir ses droits à la retraite et l'autre est décédé. Ensuite, le ministre et sa suite se sont rendus à la direction du budget, la plus grande administration du département. Là-bas, Ludovic Ngatsé a visité l'ensemble des sept services qui y sont logés, jusqu'à celui de la solde. Plus pléthorique que la première, la direction générale du budget fonctionne avec beaucoup de manquements. De là, la délégation ministérielle a mis le cap sur la direction générale du portefeuille public et celle du



Une vue des agents entassés dans un bureau à la direction générale du budget/Adiac

contrôle des marchés publics. Comme les deux premières directions, celles-ci fonctionnent, elles aussi, avec des moyens du bord. A l'issue de sa visite de terrain, le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a relevé que le personnel est dévoué

à la tâche mais est confronté à un manque criant de nature à empiéter sur le rendement attendu. Toutefois, il a promis d'apporter des solutions idoines afin de permettre à ses collaborateurs d'exercer dans des conditions optimales « L'objectif de notre vi-

site est de faire l'état des lieux physique des structures sous notre tutelle afin de nous assurer des conditions dans lesquelles nos collaborateurs travaillent. J'ai rencontré des cadres et agents assignés à la tâche, mais qui travaillent dans des

conditions difficiles, ce qui a des conséquences réelles sur la qualité de la dépense et la mobilisation des ressources. Un gros effort doit être fait pour améliorer les conditions de travail des agents », a souligné Ludovic Ngatsé. Parmi les solutions plus urgentes, le ministre mise sur l'achèvement du bâtiment annexe du ministère des Finances dont les travaux se sont arrêtés depuis de longs mois. Sa mise en service, a-t-il dit, va désengorger la pléthore dans son département et permettra aux cadres et agents de travailler dans des conditions plus commodes pour un meilleur rendement. Il a promis de plaider à qui de droit pour que des fonds dégagés achèvent le chantier.

**Firmin Oyé**

## MUSIQUE TRADI-MODERNE

## Fairy Boris lance l'album « Muteki-Tsi »

Auteur compositeur, chanteur, arrangeur, guitariste accompagnateur, Fairy Boris vient de mettre sur le marché du disque un album de quatre titres dans lequel il invite les Congolais en général et les peuples « Kounis » en particulier à construire le pays à travers des activités agricoles.

Autoproduct par l'artiste Fairy Boris lui-même, l'album constitué de quatre chansons, à savoir « Tu tunga buala », « Mbila », « Passi », et « Mussoki » est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légales et physique en USB. L'artiste a mis à la disposition des mélomanes deux clips vidéos émanant des chansons « Tu tunga buala » et « Mussoki » pour accompagner cet opus qui aborde des faits sociaux, chanté en « kouni », une langue qui s'apparente au vili, yombé, nsundi, dondo, kamba, et dont les peuples se trouvent dans quatre districts du département du Niari (Louvakou, Kibangou, Makabana et Moutamba), et un district du département de la Bouenza (Loudima). Pourquoi avoir intitulé l'album « Muteki-Tsi »? Fairy Boris dit qu'il s'agit de la valeur de la terre, de toute son importance. « Dans cet opus, je parle de l'agriculture et par conséquent, j'invite tout le monde à retourner aux activités agricoles. Du bénéfice obtenu de ces activités, nous devons construire notre

environnement. Voilà pourquoi que je dis « Tu tunga buala ». Il ne s'agit pas ici d'un village qu'on a cassé et que l'on doit reconstruire, plutôt de construire notre environnement. « Muteki-Tsi », c'est donc le message principal de cet album », a-t-il expliqué. Quant aux titres tels que « Mbila », l'artiste dit qu'il s'agit d'un appel, d'un SOS qu'il lance pour un éventuel soutien. Dans « Passi », qui veut dire la misère, Fairy Boris parle de cette misère qui remonte depuis des lustres, estimant que de l'époque de Jésus-Christ à aujourd'hui, il y a toujours eu des problèmes. A chaque génération correspond un type de problèmes, chacune d'elle devrait faire face à ses propres difficultés par rapport à son passage sur terre. Et chaque fois qu'il y a problème, il faut savoir le résoudre. Et puis, il y a « Musoki » qui veut dire en français la haine envers... Par ce titre, l'artiste musicien a voulu représenter un personnage, en l'occurrence Ya Mboumba, un monsieur qui a vécu en ville et qui voulait bien séjour-



ner au village. De son souhait, les habitants du village lui ont promis beaucoup de choses en commençant par un accueil chaleureux. Or, derrière tout cela, un véritable traquenard lui a été tendu. Heureusement pour lui, parmi les gens qui lui ont tendu le piège, il y a quelqu'un qui l'a averti de ne pas se rendre au village, car même le tipoye qu'on lui a prévu est fabriqué avec du bois vermoulu. D'où, on lui a évité de tomber dans ce piège. « Mussoki » est une chanson où il

y a du show, contrairement aux trois autres.

## La musique tradi-moderne pour conserver les valeurs linguistiques

Fairy Boris a commencé à s'intéresser à la musique depuis son jeune âge, précisément dans les années 1997-1998. C'est à force de suivre les artistes musiciens qu'il a commencé lui-même à s'y lancer petit à petit. Cet élan a été arrêté par ses parents qui voulaient bien le voir atteindre les objectifs qui lui ont été définis au préalable ; les études. En dépit de cela, au fur et à mesure, Fairy Boris a commencé à apprendre les instruments musicaux, à jouer dans les chorales. C'est finalement en 2009 qu'il a rencontré deux autres amis avec lesquels ils se sont rassemblés au sein du groupe « Diangala nouvel » et ont mis le projet « Moudombi » sur la table. Dans cet album lancé en 2010, Fairy Boris avait placé quatre titres sur les sept. Après ce groupe, il s'est lancé dans la carrière solo. « Muteki-Tsi », sorti au premier trimestre de cette année en

cours, est son premier album en solo. L'artiste musicien qui ne pense pas baisser les bras estime que petit à petit il continue à se former et s'appliquer. S'agissant du choix de la musique tradi-moderne, il dit que cela est parti d'un constat. « J'ai choisi la musique tradi-moderne parce que j'ai constaté que nous sommes en train de perdre nos valeurs. Nous avons nos langues que nous n'utilisons plus et pensons que les langues des autres sont mieux que les nôtres. Ce qui est faux. Dieu a donné à chacun de nous la langue dans laquelle il doit évoluer dans la société », a-t-il déclaré, lançant l'appel à soutien. « S'il y a des gens qui peuvent me soutenir, je suis prêt, parce que s'autoproduire ne veut pas dire disposer de moyens. J'ai vraiment besoin de l'aide. Mais, entre-temps, tous ceux qui veulent suivre l'album en ligne n'ont qu'à taper sur Fairy Boris sur You Tube, ils seront servis », a-t-il indiqué.

**Bruno Okokana**

## ÉCONOMIE FORESTIÈRE

## Un nouveau plan stratégique ministériel en préparation

Des cadres du département de l'Économie forestière se sont réunis, le 5 mai, à Brazzaville, pour peaufiner la préparation du document du plan stratégique ministériel. Cette feuille de route s'inscrit dans le cadre du projet national de passage au budget-programme prévu en 2024.

La réforme du système de gestion budgétaire a été lancée par le gouvernement avec le soutien de la Banque mondiale, via le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp). Le ministère de l'Économie forestière figure parmi les six départements ministériels pilotes pour le basculement au système de gestion budgétaire par programmes.

Le passage à un nouveau mode de gestion budgétaire permettra à terme d'améliorer la performance des actions publiques et d'assurer la gestion axée sur les résultats, a estimé Ruffin Baghana, le chef de mission d'assistance technique de la Banque mondiale. Cette réforme favorisera une meilleure programmation budgétaire du Plan national de développement (PND) 2022-2026. « Le plan stratégique ministériel, en tant qu'outil de gestion, va permettre au ministère



La ministre posant avec les membres du comité de pilotage Adiac

de mieux contribuer à l'élaboration et à l'exécution du budget-programme », a-t-il ajouté.

La réalisation du diagnostic stratégique du ministère est une phase jugée « cruciale » par les parties prenantes du processus d'élaboration du plan stratégique. Le ministère a alors mis en place un dispositif institutionnel sous la supervision directe de la ministre de

l'Économie forestière, Rosalie Matondo. Celui-ci est composé d'un comité de pilotage, d'une cellule technique et d'un secrétariat technique.

Les conclusions de la session inaugurale du comité de pilotage vont être présentées aux travaux de l'atelier de validation du diagnostic stratégique censés débuter le 8 mai, à Kintélé, dans la banlieue Nord de Brazzaville. « Cette ren-

contre est donc l'occasion pour les cadres du ministère d'être édifiés sur leurs rôles au sein de cette institution et de se préparer aux travaux de l'atelier de Kintélé. De vos contributions respectives dépendra l'efficacité des actions futures des projets du PND », a insisté Rosalie Matondo.

Trois mois après sa création, le comité de pilotage du processus d'élaboration du plan

stratégique ministériel a produit une version préliminaire du diagnostic. Cette version, examinée par le comité de pilotage et la cellule technique, requiert maintenant une validation technique dans le cadre plus large d'un atelier, prévu du 8 au 11 mai, avec l'ensemble des acteurs clés impliqués dans l'élaboration du plan stratégique ministériel.

**Fiacre Kombo**

## ENTREPRENEURIAT

## Le projet Epice Congo va transformer le gombo en poudre

Une délégation de la Fondation Telema pour l'emploi des jeunes, conduite par le secrétaire général, Jesse Franck Goma, a effectué une descente sur le site de production du projet agro-alimentaire Epice Congo qui expérimente la production et la transformation du gombo en poudre, au village Ditadi, situé à huit kilomètres de Dolisie, chef-lieu du département du Niari.

La descente sur le site avait pour objectif de faire un état des lieux du projet Epice-Congo et de l'effectivité de ses activités. En prélude à la décision finale du conseil d'administration, le projet Epice Congo avait été présélectionné lors de la troisième édition de l'appel à projets de la Fondation Telema, un partenaire technique et financier au service des jeunes entrepreneurs congolais.

La Fondation procède par une sélection menée par un comité d'experts, suite à un appel à projets. Cet appel est rendu public une fois par trimestre, soit quatre fois par an. Les postulants disposent d'un mois pour s'inscrire et envoyer le formulaire. A terme, la Fondation retient des projets innovants et capables de générer des emplois. Les secteurs d'activités financés sont ceux considérés comme prioritaires dans le Plan national de développement (PND) 2022-2023. Il s'agit, entre autres, de l'agriculture, l'élevage, l'artisanat,



Une plantation de gombo Adiac

le commerce, les services, les technologies de l'information et de la communication, l'agroalimentaire.

Selon l'initiateur du projet Epice Congo, séché, transformé en poudre et valorisé, le gombo a une durée moyenne de conservation de six mois. Sa poudre est faite à partir du condiment qui est un légume typique de l'alimentation créole et africaine. Riche en

fibres, le gombo est un allié de la digestion et a également un effet purgatif atténué par les propriétés antispasmodiques. « Nous voulons couvrir les marchés domaniaux des villes du Congo de gombo en poudre et en piment séché afin de devenir une entreprise de référence », a commenté Fraldy Makele, responsable du projet Epice Congo.

Avec fonds propres et sur une aire de quatre hectares, le projet a développé des cultures vivrières comme le gombo et le piment. Fraldy Makele souhaite l'étendre sur douze hectares. Dans le cadre de la lutte contre l'oisiveté et le chômage, trois jeunes permanents sont employés pour développer et soutenir les initiatives du projet. Certains riverains font également

partie de l'équipe de manière temporaire.

Enfin, dans le cadre de l'extension du projet, l'initiateur d'Epice Congo espère avoir plus de moyens matériels et financiers afin que d'ici à la fin de l'année, « trois hectares et demi de gombo et un hectare de piment supplémentaires soient disponibles ». Les diététiciennes assurent que le gombo permet de réduire l'asthme et est un excellent régulateur du cholestérol, très pauvre en graisses et très riche en fibres. Il permet de lutter contre le diabète.

Signalons que la Fondation Telema pour l'emploi des jeunes a été créée en mai 2021 et a pour principal objectif de promouvoir leur entrepreneuriat et de contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs au Congo. Elle entend matérialiser l'un des volets du programme du gouvernement, « Ensemble, poursuivons la marche ».

**Fortuné Ibara**

## MARCHÉ FINANCIER

# Le Trésor congolais active son réseau des banques

Les émissions du Trésor, à travers les Bons du trésor assimilables (BTA) et les Obligations du trésor assimilables (OTA), ont permis à la République du Congo de financer de nombreux projets de développement. Le faible engouement des banques partenaires constaté depuis le début de l'année inquiète les autorités congolaises.



La mobilisation des membres du réseau des SVT du TrésorAdiac

Dans le but de redynamiser le marché financier local, le Trésor a réuni, le 4 mai, à Brazzaville, son réseau des Spécialistes des valeurs du trésor (SVT) composés principalement des établissements financiers. Depuis son ouverture en 2017, le marché des émissions du Trésor congolais compte parmi les plus actifs de la sous-région, en raison du volume des montants levés, de la régularité

du Trésor, du taux des souscriptions et de la capacité du réseau des SVT.

Le volume des encours du Trésor congolais représente à ce jour 1800 milliards FCFA, soit 1500 milliards FCFA en OTA et 243 milliards FCFA en BTA. La baisse des souscriptions agasse les autorités du Trésor congolais, d'autant plus que les émissions du marché du trésor de la Communauté

économique des États de l'Afrique centrale (Cémac) sont devenues une alternative pour le financement des besoins de l'État.

Une remobilisation des SVT est nécessaire pour permettre au Trésor de renflouer les caisses de l'État, a estimé le conseiller à la fiscalité et aux douanes du ministre des Finances, Lambert Ifoko. « Depuis son entrée au marché du Trésor de la

Cémac, en 2017, le Trésor du Congo a été très actif en sollicitant plusieurs fois le marché. Mais depuis le début de l'année, le marché ne répond plus aux sollicitations du Trésor comme il y a deux ans. C'est dans le but d'améliorer sa couverture sur le marché que le Trésor congolais s'est engagé à organiser cette rencontre, conformément aux bonnes pratiques contenues dans le cahier des charges avec son réseau des SVT », a-t-il déclaré.

La concertation du Trésor avec son réseau des SVT est un cadre prévu par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) en vue de maintenir le dialogue entre les partenaires financiers. Placée sur le thème « Taux de participation des SVT aux émissions des valeurs du trésor », a indiqué le directeur du Trésor : état des lieux et pistes d'amélioration », cette

réunion a permis aux autorités du Trésor d'échanger directement avec les membres de son réseau des établissements financiers.

Les récentes réformes de la BEAC prônent la dynamique du marché des valeurs du Trésor de la sous-région et incitent les banques membres des réseaux des SVT à souscrire aux émissions. « S'agissant de la participation aux émissions, le cahier des charges des SVT leur prescrit de participer annuellement, au minimum à 60% des séances des émissions des valeurs du Trésor, de présenter les taux pour chacune des lignes exigées et d'assurer la participation effective annuelle d'au moins 5% du montant total adjudgé dans chacune des catégories des valeurs du trésor », a indiqué le directeur national de la BEAC, Serge Dino Daniel Gassackys.

**Fiacre Kombo**

## DEVISE

# Les financiers congolais saluent l'impact positif de la nouvelle réglementation des changes

Un débat sur les enjeux et défis de la nouvelle réglementation des changes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) a mobilisé, le 5 mai, à Brazzaville, les principaux acteurs financiers du pays. Les participants ont suggéré un dialogue permanent entre la Banque centrale et les institutions bancaires.

Initiée par l'Association des diplômés de l'Institut technique des banques de Paris, en partenariat avec l'Agence nationale d'investigation financière (Anif), l'Association professionnelle des établissements de crédit (Apec) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), la rencontre visait à sensibiliser les acteurs de la finance à la nouvelle réglementation des changes dans l'espace Cémac.

En vigueur depuis le 1er janvier 2019, la nouvelle réglementation des changes fixe à cinq millions francs CFA le plafond de l'allocation des devises. Il y a possibilité d'aller au-delà si la demande est justifiée, a indiqué Armel Dieudonné Panzou Bayonne, le premier adjoint au directeur national de la BEAC. La loi même



Les lauréats de l'Institut technique des banques de ParisAdiac

prévoit une rétrocession de 70% des devises de toutes les opérations, alors que la réglementation de l'an 2000 faisait des rétrocessions de 100% des devises encaissées à l'occasion des opérations d'exportation.

Cette souplesse dans la réglementation permet aux banques de disposer d'un volant de liquidité pour

l'exécution des opérations courantes. Mais « il ressort des échanges que la nouvelle réglementation des changes en vigueur dans l'espace Cémac ne pose aucun problème », a résumé l'un des intervenants, Appolinaire Akilabi, le directeur des relations financières extérieures au ministère des Finances.

Selon la BEAC et ses partenaires, la nouvelle réglementation des changes a permis de faire état d'une remontée des réserves des changes et de sauver la zone Cémac d'une dévaluation du franc CFA. Dès les premiers mois de 2019, les rétrocessions de devises ont atteint 1376,1 milliards francs CFA pour les cinq premiers mois

de l'année, contre 605,2 milliards francs CFA sur la même période de l'année précédente, soit une hausse de 127%. Cependant, certains établissements financiers et opérateurs économiques continuent de réclamer plus de souplesse dans l'exécution de la mesure communautaire.

Notons que les échanges ont été couplés à la cérémonie de remise de diplômes aux finalistes des promotions 2021 et 2022 de l'Institut technique des banques de Paris. Au total, trente-trois finalistes ont obtenu leurs diplômes de management de banque et de brevet bancaire. La conférence-débat a aidé les heureux récipiendaires à s'informer des nouveaux défis de secteur bancaire et de s'y préparer.

**Fiacre Kombo**

## SANTÉ

## Des consultations gratuites à l'hôpital général de Djiri

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a patronné, le 5 mai, le lancement des journées portes ouvertes dénommées « Semaine généreuse médico-chirurgicale », à l'hôpital général de Djiri, neuvième arrondissement de Brazzaville, en présence des autorités politico-administratives.

La « Semaine généreuse médico-chirurgicale » va s'étendre jusqu'au 11 mai. Au cours de celle-ci, il est prévu des consultations chirurgicales ; des opérations d'urgence ; des accouchements ; des césariennes ; des dépistages de la tension artérielle, du cancer du col de l'utérus et du VIH/sida ainsi que la campagne du don de sang par la population. Ces consultations médicales sont placées sur le thème « Des soins de santé exceptionnels de qualité pour tous ». Dans une interview accordée aux journalistes après la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Santé et de la Population a relevé le fait que les consultations gratuites contribuent à la lutte contre la pauvreté. Il a, par ailleurs, remercié l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, marraine de l'événement, qui a fait à cette occasion un don de médicaments à l'hôpital général de Djiri.

De son côté, le directeur général de cette structure, le Dr Mi-



chel Valentin Gbala Sapoulou, a présenté une forme de bilan des activités médicales menées par sa structure depuis son inauguration, le 15 décembre 2021 jusqu'à ce jour, avant de louer le bien-fondé de la « Semaine généreuse médico-chirurgicale » pour la population de Brazzaville, en général, et celle de l'arrondissement 9, en particulier.

Pour sa part, l'administrateur-maire de cette entité administrative, Ida Victorine Ngampolo, a mis à profit cette occurrence pour affirmer que

les consultations gratuites constituent, selon elle, une aubaine afin de magnifier le slogan, « Santé pour tous » sur lequel repose l'engagement des pouvoirs publics de construire les hôpitaux généraux dans tous les douze départements du Congo.

Notons que la cérémonie d'ouverture des journées portes ouvertes a été ponctuée par la présentation du rapport d'activités de l'hôpital, à travers un film d'une trentaine de minutes.

**Roger Ngombé**

## DISPARITION

## Le député Jacob Paulin Bazokoto porté en terre à Brazzaville

Décédé le 14 avril dernier à l'âge de 53 ans, le député siégeant de la première circonscription électorale de Mindouli, dans le département du Pool, Jacob Paulin Bazokoto Kaba, a été inhumé le 5 mai au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

Emmenés par Isidore Mvouba et Pierre Ngolo, respectivement président de l'Assemblée nationale et président du Sénat, les parlementaires ont rendu un dernier hommage à leur collègue Jacob Paulin Bazokoto Kaba, au Palais des congrès, en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières, du Domaine public et des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala.

Né le 23 juin 1970 à Dolisie, dans le département du Niari, Jacob Paulin Bazokoto Kaba siégeait à l'Assemblée nationale depuis le 15 octobre 2022 où il était membre de la Commission santé, affaires sociales et famille. Attaché parlementaire de la députée de Mindouli 1, Yvonne Adélaïde Mougany, de 2012 à 2022, il était élu suppléant à l'issue des élections législatives de juillet 2022 avant de siéger à l'hémicycle suite à la situation d'incompatibilité de sa titulaire.

Le premier vice-président de la Commission santé, Gabriel Bokoumaka, dans son oraison funèbre, a déclaré que le député Jacob Paulin Bazokoto Kaba était un modèle d'assiduité et d'amour du travail. « *Durant cette courte période de huit mois de notre collaboration au sein de la Commission santé, affaires sociales et famille, nous retenons de notre défunt collègue sa courtoisie, son humilité, son assiduité remarquée à toutes nos réunions et aux séances plénières ainsi que sa bonne tenue* », a-t-il témoigné.

Titulaire d'une licence en histoire de l'Université Marien-Ngouabi (2001), le désormais ancien député de Mindouli 1 a eu un parcours professionnel jalonné par de nombreux stages d'apprentissage et d'exercice de métiers variés. L'illustre disparu a, en effet, alterné entre l'enseignement et le secteur des bâtiments et travaux publics. Membre de la section du Club 2002, Parti pour l'unité et la République, de Mindouli depuis sa création, Jacob Paulin Bazokoto Kaba a intégré le Parti congolais du travail en 2008. « *La mort emporte ceux qui sont partis, mais elle interpelle et avertit les vivants sur le sens et la portée de leurs actes durant le passage éphémère sur terre. Elle rappelle aux Hommes une vérité évidente par elle-même : tout est vanité ici-bas. Tous étant appelés à partir, seul l'amour est source de consolation* », a conclu Gabriel Bokoumaka, souhaitant que le parcours de l'illustre disparu serve de leçon de vie à ses sept enfants laissés sur terre.

**Parfait Wilfried Douniama**

## Des personnes vulnérables réclament la gratuité des consultations médicales

Les personnes vivant avec handicap, réunies en assemblée générale élective, le 4 mai, à Brazzaville, ont émis le vœu d'obtenir du gouvernement la gratuité des consultations médicales.

La réunion élective a été organisée par l'Union nationale des associations des personnes handicapées du Congo (Unhaco), sur le thème « Redynamisation des organes ». L'objectif était de garantir une meilleure cohésion entre les membres de l'organisation depuis la base en vue de prévenir des dysfonctionnements à tous les niveaux.

A l'issue des travaux, les participants ont adopté quelques recommandations à l'endroit des pouvoirs publics, notamment la gratuité des consultations médicales



Les membres du bureau départemental de l'Association des personnes vivant avec handicap/Adiac

dans des formations sanitaires ; de l'électricité et de l'eau potable. Ils sollicitent également l'adoption et la promulgation de la loi portant protection et promotion des personnes handicapées; la formation des enseignants spécialisés dans des écoles professionnelles telles

l'Ecole normale des instituteurs et l'Ecole normale supérieure en vue de renforcer la scolarisation des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, précisément les déficients visuels, auditifs et intellectuels.

En matière de communication, les personnes vivant

avec handicap comptent renforcer la collaboration avec les médias, envisageant d'acheter des espaces pour faire la promotion de leurs droits.

A l'occasion de cette assemblée générale, les participants ont élu un nouveau bureau départemental

de l'association de cinq membres, dirigé par Jean Arsène Bouta. Le poste de vice-président chargé de l'organisation revient à Parfaite Babandila. Une commission départementale d'évaluation de trois membres a été également mise en place, présidée par Bienvenu Ambeli.

**Lydie Giselle Oko**

CAN U-17 TOTALENERGIES ALGÉRIE 2023

# Le Congo plus séduisant

Les Diables rouges ont terminé, le 5 mai, les matches de la phase de groupe par un nouveau match nul d'un but partout face aux Fennecs de l'Algérie, pays hôte de la compétition.

Les Congolais terminent troisièmes de leur groupe avec un bilan de deux nuls et une défaite. L'Algérie, deuxième du groupe, rejoint le Sénégal en quarts de finale. Les Sénégalais ont écrasé la Somalie par 3-0, le même jour.

Au regard de ce bilan, les moins de 17 ans congolais ont laissé une bonne impression au stade Nelson-Mandela, à Alger. Le probable match des quarts de finale, si la décision venait à être confirmée, se jouera à Annaba face au Mali.

Devant un public aussi hostile, les Diables rouges ont été héroïques, étalant un jeu pétillant en dominant de la tête aux épaules les Fennecs, surtout en première mi-temps. Les statistiques d'après match montrent à quel point les Diables rouges avaient leur place dans cette Coupe d'Afrique des nations (CAN) avec quatorze tirs dont sept cadrés contre cinq pour deux cadrés. 62% de possession contre 38 et 72% de passes contre 54, sans nul doute de référence livrées par les U-17 Congolais

Comme d'habitude, c'est la fini-

tion qui les empêche de franchir un palier. Avant de marquer, les Congolais ont vendangé plusieurs occasions. Archange Joseph Ndoukou a trouvé la faille à la 66e minute, profitant de la frappe d'Abiga Wumba mal maîtrisée par le gardien algérien. Pour la première fois depuis le début de la compétition, le Congo a fait la course en tête. A ce moment du match, il était en position de se qualifier directement sans dépendre des résultats des autres. Mais à chaque match, le Congo ne parvient pas à faire un Clean sheet.

Dans l'euphorie de cette ouverture du score, les Diables rouges ont concédé le but égalisateur inscrit par Mostem Anatout, celui-là qui avait marqué les deux buts algériens à l'ouverture de la compétition contre le Somalie. Abiga, le frère jumeau d'Ayel Wumba, a été élu l'homme du match. Les deux Wumba ont convaincu tout le monde de par leur talent. « Je remercie le sélectionneur qui m'a fait confiance. Nous avons dominé le match. Encore une fois, la finition nous a trahis. Nous comptons nous améliorer une



Les Diables rouges des moins de 17 ans ont séduit par le jeu/Adiac

fois arrivés en quart de finale parce que nous avons un objectif à atteindre, nous qualifier pour la Coupe du monde », a expliqué le joueur.

« Je suis fier de ce que les enfants ont produit ce soir. Jouer de cette façon contre l'Algérie, ce n'était pas facile. Cette équipe a de l'avenir. J'ai beaucoup de regrets parce qu'on a

manqué plusieurs occasions de but. Le football est fait ainsi. Si tu rates trop, derrière tu es puni. Ce qui m'a plu c'est la prestation de l'équipe. Nous attendons ce qui se passera à la fin des matches de poules. Nous serons contents si au bout, il y a la qualification », a déclaré Fabrizio Erardo Césana, le sélectionneur des U-17

Congolais, à la conférence de presse d'après match.

Ce match nul laisse une marge de chance au Congo pour disputer les quarts de finale, le 11 mai, à Annaba, contre le Mali. Peu importe l'issue de la compétition, cette équipe mérite d'être conservée pour qu'elle franchisse un palier.

**James Golden Eloué**

VOLLEYBALL

## Des entraîneurs congolais et camerounais actualisent leurs connaissances

Douze entraîneurs des clubs de volleyball du Congo et quatre autres des équipes du Cameroun ont participé, du 1er au 5 mai, à Brazzaville, au cours de formation et d'approfondissement des connaissances du niveau 2.

Initié par la Fédération internationale de volleyball (FIVB) puis organisé par la Fédération congolaise de la discipline (Fécovo), le séminaire de niveau 2 a réuni des entraîneurs congolais et camerounais. Il a mis en exergue les nouvelles exigences du métier d'entraîneur et donné aux participants les outils nécessaires pour booster le travail de leurs athlètes afin de promouvoir le volleyball africain.

Ils ont acquis de nouvelles connaissances qui devraient leur permettre d'organiser, conduire et planifier les séances d'entraînement avec succès. Les participants ont reçu, durant ces cinq jours, des notions liées à la théorie de l'entraînement, les objectifs et sys-



La photo de famille des participants au séminaire/Adiac

tèmes d'entraînement et la préparation psychologique au volley-ball.

« Nous avons été éduqués sur les connaissances du volleyball moderne. Ce cours de niveau 2 de la FIVB était très utile puisque nous changeons de niveau à travers les nouvelles connaissances acquises.

Nous devons être maintenant des porte-étendards de ce sport », a indiqué une participante.

L'expert de la FIVB qui a animé ce stage, Blaise Mayam, a expliqué le fait que ce cours intègre les tendances du volleyball moderne et ouvre la porte aux nouveaux challenges et diverses opportunités

dans le domaine de l'entraînement.

Pour sa part, le président de la Fécovo, Jean Claude Mopita, a salué les efforts consentis par les apprenants durant la formation. « Le volleyball connaît aujourd'hui une grande évolution technique. Je suis convaincu que ce cours vous a apporté

une nouvelle vision de diriger une séance d'entraînement avec des objectifs précis et des exercices bien adaptés. Il vous revient de vous servir, d'une manière efficace, de ces nouvelles connaissances sur le terrain de la pratique », a-t-il recommandé. Il a, d'ailleurs, annoncé l'organisation, dans les prochains jours à Brazzaville, du cours de niveau 1. La cérémonie de clôture a été patronnée par le directeur des activités sportives, Gin Clore Samba Samba, en présence du secrétaire général du Comité national sportif et olympique congolais, Jean Paul Ngaloua. Au terme de la formation, les participants ont tous reçu des certificats.

**Rude Ngoma**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA SAGE-FEMME

## Un focus organisé

Sur le thème « Ensemble à nouveau : de l'évidence à la réalité » a été organisé, le 5 mai, à Pointe-Noire, un focus à l'occasion de la Journée internationale de la sage-femme. L'activité a regroupé, en présence de Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé, des médecins et sages-femmes de Pointe-Noire et du Kouilou.

Découvrir le métier de sage-femme, encore appelé « donneur de vie », et rendre hommage aux femmes et aux hommes qui le pratiquent en mettant en exergue leur importance au sein de la société et auprès des patients a été le principal objectif des échanges qui ont permis de célébrer la sage-femme et son dévouement pour son travail, tout en faisant la sensibilisation aux soins essentiels qu'elle offre aux mères et aux nouveaux-nés.

Selon Dr Roch Doukaga, président du comité d'organisation de la journée, le métier de sage-femme exige un savoir-faire et un savoir être vis-à-vis des patients et de la société. Il a remercié le Dr Gaspard Ligace Lingouala, président de la Société congolaise des gynécologues obstétriciens, pour ses sages conseils et son implication dans la promotion du métier ainsi que la formation des personnels.



La photo de famille à l'occasion de la Journée internationale de la sage-femme à Pointe-Noire/Adiac

En rappelant le rôle primordial que jouent les sages-femmes dans la société, il a insisté sur la formation continue et l'information médicale permanente qui doivent guider sans cesse les sages-femmes afin d'améliorer leurs prestations. « Les sages-femmes prennent soin du bébé et de la mère depuis la concep-

tion jusqu'aux premiers jours de la vie. Elles aident le couple à se préparer à la naissance et les accompagnent pendant l'accouchement. Par ailleurs, elles conseillent les mères sur l'allaitement et les soins à donner au bébé. Leur priorité est de respecter le choix des femmes tout en garan-

tissant leur sécurité et celle de leur bébé », a dit, pour sa part, Lambert Chakirou, directeur général de l'hôpital général Adolphe-Sicé. « Etre sage-femme aujourd'hui, c'est être la première actrice auprès du nouveau-né, symbole d'une nouvelle génération qui sera de plus en plus confrontée aux sujets

environnementaux et climatiques », a-t-il ajouté.

Durant les travaux, plusieurs sous-thèmes ont été développés, à savoir « Défis de la réduction de la mortalité maternelle et néonatale – Engagement de la sage-femme pour une expérience positive pour la grossesse et l'accouchement » lors des deux sessions qui ont meublé les communications, « Suppuration pariétale post césarienne : épidémiologie et pronostic, accouchement de siège, audit clinique de la mortinaissance à la maternité de l'hôpital général Adolphe-Sicé », « Pronostic d'accouchement : un challenge dans la lutte contre la mortalité maternelle »; « Dépistage du diabète gestationnel »...

Signalons que c'est depuis plus de quinze ans qu'est organisée la Journée internationale de la sage-femme, instaurée par l'Organisation mondiale de la santé en 1992.

Hervé Brice Mampouya

## NÉCROLOGIE



Les enfants Addhas et Soumbo Ymoude ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur sœur Marguerite Edith Soumbo Yemoude alias Maguy survenu le jeudi 4 mai 2023.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au croisement de la rue CFCO, avenue Mfoa.

## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guessou  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

# Des agents et cadres en formation

Les sessions de formation des agents et cadres du ministère des Hydrocarbures ont eu lieu le 4 mai, à Pointe-Noire, sous la direction de Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre de tutelle, accompagné de Jean-Christophe Bouanga, directeur gérant du cabinet SPR-KMOS.

Les séminaires de formation du personnel des Hydrocarbures se tiendront respectivement du 3 au 13 mai et du 15 au 26 mai. A l'ouverture, le directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures a signifié qu'au titre de l'exercice 2022 la formation demeure inclusive et locale. A travers elle, trois axes majeurs sont proposés aux agents de ce ministère, notamment la formation initiale en vue d'offrir à un certain nombre d'agents les rudiments des activités pétrolières, à savoir l'initiation à la chaîne pétrolière et gazière ; la formation thématique pour les agents qui disposent d'un certain niveau d'expertise dans le domaine pétrolier ; la formation sur les enjeux stratégiques du secteur réservée aux managers et top managers.

Cette démarche, a poursuivi Macaire Batchi, s'inscrit dans le vaste programme de formation pluriannuel initié en 2021 par le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, afin de renforcer les capacités opérationnelles des ressources humaines en vue de réduire l'asymétrie ou combler les déficits de connaissances dans le secteur pétrolier.

« Notre objectif majeur est non



La tribune officielle / Adiac

seulement de renforcer vos capacités, mais aussi de vous aider à les appliquer dans l'animation de vos services respectifs pour le bien-être des couches sociales et partenaires qui s'orientent vers nos services. N'oublions pas aussi que le domaine du pétrole et du gaz constitue un levier majeur de développement économique national. La formation doit être saisie pour nous tous comme une chance de mener et d'approfondir la recherche, de s'ouvrir sur les nouvelles perspectives dans le domaine du

pétrole et du gaz, d'aller à l'école du savoir pour apprendre. Comme il est souvent dit, ouvrir une école c'est fermer les portes de l'ignorance », a-t-il déclaré.

Selon le directeur de cabinet, la formation aide à transformer les besoins en ressources humaines, en nouvelles compétences, c'est-à-dire à rendre opérationnel le cadre, à mobiliser, valoriser et développer davantage les compétences pour une nouvelle qualité de service et de prestation. « Le manque ou la négligence des formations face au rythme effréné des avancées

technologiques et des pratiques dans le domaine pétrolier et du gaz peut creuser un écart considérable entre le ministère des Hydrocarbures et les partenaires », a-t-il indiqué.

Dégageant pour sa part les principaux objectifs que se fixent ces ateliers, le directeur gérant du cabinet SPR-KMOS a expliqué qu'il s'agit, au cours de ces séminaires, d'une initiation ayant pour base l'aval pétrolier et gazier. Ainsi, selon Jean-Christophe Bouanga, des dispositions sont prises par le ministère en vue d'avantager et

d'améliorer le contenu local congolais à partir de diverses opérations pétrolières. « Il s'agit essentiellement d'apporter une certaine maîtrise aux jeunes agents du ministère sur tout le processus depuis la prospection, l'exploration, les appréciations, le développement, l'exploitation, la production pétrolière jusqu'à l'abandon », a-t-il signifié.

Le directeur gérant du cabinet SPR-KMOS a indiqué que l'on ne devient pas géologue en deux semaines. Il s'agit, au cours de ces rencontres, de montrer quelques notions de base aux participants sur les campagnes de forage et géophysiques, les analyses, les contres analyses et autres en progressant vers l'objectif principal, celui de la découverte des huiles et de la production pétrolière. « Le cabinet est doté d'une grande compétence technique de très haut niveau. Ces ateliers regroupent ensemble plusieurs compétences, à savoir des ingénieurs, des anciens directeurs des hydrocarbures au Kouilou et Pointe-Noire, les responsables de valorisation des huiles et autres », a-t-il laissé entendre.

Séverin Ibara

## EN VENTE

**MATIÈRE DE LENTEUR**  
RECUEIL DE POÉSIE

Omer MASSEM

15 €

**LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS**  
DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC

ÉTUDE COMPARÉE

Laurent TENGU

**Ne laisse pas la nuit**  
tomber sur tes épaules

Omer MASSEM

Poètes des cinq continents

**Code des Hydrocarbures**  
du Congo

Roland BEMBELLY

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

**Le Commandant Marien Nguabi**  
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Roch Cyriaque GALEBAYI

**Paradoxe de l'agriculture congolaise**

Jacques N'GOULOU

Préface de Jean Jacques BOUYA

**Les Grandes Femmes**  
sont faites de petites filles

Noëly Galoy

**L'université de la forêt**

Avec les Pygmées Akas

Sorel Etia

NOUVELLES TERRES

**Le droit de l'urbanisme**  
au Congo

Rigobert Sabin BANZANI

Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées

**PRÉSIDENTS ET MINISTRES**  
DU CONGO-BRAZZAVILLE  
(1958-2021)

Placide Mousoubou

## REVENDEICATIONS SOCIALES

## Menace de grève à la mairie

L'assemblée générale des agents municipaux de Pointe-Noire, tenue le 5 mai sous les auspices de Rufin Lomba, président de l'intersyndicale, a décidé de l'arrêt du travail dans tous les services sans exception, le 17 mai, au cas où leurs revendications ne seraient pas prises en compte par le gouvernement.

Dans une déclaration rendue publique au terme de leurs retrouvailles, les agents municipaux de Pointe-Noire exigent au gouvernement le paiement de deux mois d'arriérés de salaire et des rétrocessions des impôts et taxes ; le versement des subventions ; le paiement régulier des salaires avec charges sociales inclues (CNSS, IRPP) ainsi que des arriérés dus par la mairie de Pointe-Noire auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour permettre la consolidation de la dette afin d'assurer la prise en



Une vue des participants / Adiac

compte des retraités de la mairie qui peinent dans une précarité sans précédent.

En outre, une autre déclaration condamne avec la dernière énergie le comportement putsiste de certaines personnes qui ont eu la mauvaise intelligence de tripatouiller, en dépit de la fin de leur mandat, le règlement intérieur de l'Union des syndicats des mairies du Congo, simplement dans le but d'assouvir leur avidité de pouvoir aux fins de s'y maintenir au détriment des intérêts des agents communaux du Congo. « En conséquence, nous, l'ensemble des agents municipaux de Pointe-Noire, désavouons ce nouveau bureau dit fantoche et refusons toutes participations de nos délégués à cette assemblée de putsistes », indique la déclaration.

Séverin Ibara

## HUMEUR

## Quand la recette passe avant l'entretien des moyens de transport en commun !

L'entretien des moyens de transport en commun tend à être banalisé par tous. Chauffeurs, contrôleurs ou usagers, personne n'est inquiété par l'insalubrité observée dans ces engins, alors que certaines pathologies sont dues à leur mauvaise hygiène.

Cette réalité devenant très gênante et dangereuse, nous devons la dénoncer sans passer par le dos de la cuillère. En effet, des chauffeurs et contrôleurs voire des propriétaires de ces véhicules se contentent plus de leurs recettes journalières que de la propreté. A l'intérieur comme à l'extérieur de ces moyens de transport en commun, la saleté et parfois des odeurs dérangeant tout passager à bord. Une vraie souillure qui ne dit pas son nom.

Dès les premières heures de la matinée jusqu'à tard dans la nuit, les transports en commun embarquent passagers et marchandises dont certaines sont avariées. Alors, si leur propreté n'est pas prise au sérieux, ces moyens de transports se transformeront en vecteurs des agents pathogènes de nombreuses maladies.

Ce qui est encore inacceptable, c'est que des jeunes contrôleurs de bus se présentent à leurs clients le matin comme des personnes ayant passé la nuit à un réveillon, sans jamais se préoccuper de leur propre hygiène corporelle. Et c'est aussi de cette façon-là qu'ils transmettent aux clients toute sorte de microbes. Encore que certains d'entre eux ne se gênent pas de fumer de la cigarette au milieu de leurs clients. Au moindre reproche d'un client, ils réagissent vigoureusement. Quel agissement !

Si des dispositions ne sont pas prises du côté des gestionnaires de nos villes pour pousser les propriétaires des moyens de transport en commun à veiller à l'hygiène de leurs véhicules, ces engins se transformeront peu à peu en des milieux de grandes infections microbiennes. Affaire à suivre !

Faustin Akono

« En conséquence, nous, l'ensemble des agents municipaux de Pointe-Noire, désavouons ce nouveau bureau dit fantoche et refusons toutes participations de nos délégués à cette assemblée de putsistes »

## ROUTE DE L'ARTISTE EN AFRIQUE CENTRALE

## L'appel à projets pour l'obtention des bourses de voyage a été lancé

Destiné aux artistes et autres professionnels de la culture de la sous-région, l'appel à projets en vue de l'octroi des bourses de voyage-circulation par route constitue le deuxième volet du projet la Route de l'artiste en Afrique centrale (Raac), mis en œuvre par des structures de trois pays.

Le projet Raac est initié par l'Espace culturel Yaro du Congo, Our children our future du Cameroun et le Réseau culturel et artistique pour la formation de la francophonie du Tchad. Lancé le 24 mars dernier à Douala, au Cameroun, il se réalise avec le soutien financier du programme ACP-UE Cultures « Créer en Afrique centrale ». Il a été lancé en vue de la mobilité et de la visibilité des artistes dans les huit pays de la sous-région, à savoir le Congo Brazzaville, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), le Tchad, Sao Tomé-et-Principe et la Guinée équatoriale.

L'appel à projets pour l'obtention des bourses de voyage-circulation par route concerne les artistes et autres professionnels de la culture de l'Afrique centrale qui doivent proposer des projets de diffusion et d'échange dont la réalisation est prévue du 31 mai au 30 septembre. Les candidats doivent répondre aux deux profils retenus. La première c'est d'être une structure culturelle ayant au moins deux ans d'expérience en pratique culturelle et disposant d'un produit artistique ainsi que d'un projet de tournée d'au moins trois dates dans trois espaces culturels différents d'au

moins deux pays d'Afrique centrale. La structure doit également disposer des lettres d'invitation ou d'un contrat justifiant d'une programmation bien organisée dans chacun des espaces de diffusion mentionnant la prise en charge de l'invitant.

La seconde c'est d'être un professionnel indépendant du secteur de la culture avec trois ans minimum d'expérience dans un métier de la culture et ayant un projet d'échange ou de collaboration artistique avec au moins deux pays de l'Afrique centrale. Disposer aussi des lettres d'invitation des différents partenaires de collaboration. « Les candidatures démontrant la parfaite maîtrise de leurs circuits routiers et proposant des coûts raisonnables sont vivement souhaitées. Les candidatures proposant un nombre important d'artistes ou de professionnels féminins sont également encouragées », a-t-on notifié dans l'appel à projets. Tous les trajets seront pris en compte sauf les circuits Tchad-RCA/RCA-Tchad, RCA-RDC/RDC-RCA, Sao Tomé-et-Principe qui ne sont pas encore validés.

Les artistes et autres professionnels de la culture intéressés peuvent envoyer leur dossier par mail à espaceyaro@yahoo.fr. Le délai de dépôt est fixé au 16

mai. Les projets retenus se verront octroyés les bourses n'excédant pas la somme de 327 000 FCFA (500 euros).

L'appel à projets pour l'obtention des bourses de voyage constitue la seconde phase de la Raac. La première a consisté en la collecte des données des acteurs culturels impliqués dans la diffusion artistique ainsi que sur les circuits routiers en Afrique centrale en vue de la mise en place d'une cartographie (site internet). Le projet Raac prévoit aussi la réalisation et le renforcement des marchés de spectacles en Afrique centrale en s'appuyant sur deux festivals, notamment le festival Ndjani au Tchad et le festival N'sangu Ndji-Ndji au Congo.

Et comme l'a confié Pierre Claver Mabiala, directeur de l'Espace culturel Yaro du Congo et coordonnateur de la Raac, la circulation des artistes par route en Afrique centrale va être effective avec l'octroi des bourses de voyage. Le premier test se fera en juin, lors de la 19e édition du festival N'sangu Ndji-Ndji, qui a lieu chaque année à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, avec la participation de certains boursiers du projet.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## SOLIDARITÉ

# Antoinette Sassou N'Guesso offre des vivres et non-vivres aux personnes âgées

A la veille de son anniversaire le 7 mai, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance (FCA), a fait la ronde des hospices des seniors de Brazzaville où elle a offert des dons de diverses natures.

Dans les maisons de personnes âgées, notamment à Kambissi, basée à Mfilou, dans le septième arrondissement de Brazzaville, en passant par les petites sœurs des pauvres et à Paul-Kamba, à Poto-Poto (troisième arrondissement), Antoinette Sassou N'Guesso, qui a bénéficié d'un appui significatif des épouses des membres du gouvernement, a été porteuse des vivres et non-vivres pour soulager tant soit peu les peines des personnes vulnérables.

Les dons ont été constitués de sacs de riz, des bidons d'huile, des cartons de poisson salé, du sucre, de l'eau minérale, du poisson fumé, des vêtements, des pagnes et plusieurs autres produits de première nécessité. « A l'occasion de mon anniversaire, j'ai voulu partager



Antoinette Sassou N'Guesso chez les petites sœurs des pauvres/Adiac

ce moment unique avec des personnes âgées que j'affectionne tant. Ce don contribuera à l'alimentation des différentes structures d'hébergement et de prise en charge des personnes âgées et des orphelins », a indiqué Antoinette Sassou

N'Guesso lors de la remise des dons.

« Malgré parfois la distance et le train de vie différent de chacun, on s'accroche pour continuer à voir tout le monde et partager ces instants de fête uniques. Et quoi

de mieux qu'un anniversaire pour rassembler toute la famille », a ajouté la présidente de la FCA. Son initiative, qui du reste ne date pas d'aujourd'hui, permet de rompre l'isolement des personnes âgées et de faire en sorte qu'elles ne se

sentent pas délaissées. Les œuvres caritatives se sont poursuivies dans des orphelinats et autres structures de personnes vulnérables, où les membres de la FCA ont distribué également des vivres et plusieurs produits de première nécessité. Dans les sociétés africaines, les personnes du 3e âge sont parfois traitées avec indifférence et délaisement. Et pour des motifs jamais établis, elles sont sans cesse qualifiées de sorcières pour des raisons liées parfois aux conflits de générations. Pour la présidente de cette organisation non gouvernementale, il s'agit d'une opportunité pour créer et partager des moments de joie avec cette catégorie de personnes qui ont besoin d'une attention particulière.

**Yvette Reine Nzaba**

## RÉFLEXION

## Le jour viendra ...

Oui, le jour viendra certainement où l'humanité dans son ensemble s'organisera afin d'assurer sa survie en protégeant mieux la nature qui l'entoure et en luttant efficacement contre le dérèglement climatique que provoque la suractivité industrielle sur les cinq continents. L'Histoire, la très longue Histoire qui a permis à l'homme de conquérir sur la Terre la place qu'il occupe aujourd'hui est là pour confirmer ce diagnostic positif que nombre de nos lecteurs ne partageront cependant probablement pas étant donné les problèmes apparemment insolubles qui marquent ce début de siècle.

Mais pour que ce même diagnostic se confirme dans les années et les décennies à venir, il faudra que la gouvernance mondiale change radica-

lement : c'est-à-dire donne aux nations émergentes du grand Sud la place qui leur revient naturellement et oblige les nations riches du Nord à cesser de se battre ou de se provoquer pour imposer leur loi à la communauté humaine dans son ensemble.

Toute réflexion faite sur la base des tragédies que nous vivons dans le moment présent, il importe au plus haut point que les Grands de ce monde prennent la mesure du danger qu'ils font courir à leurs propres peuples en négligeant comme ils l'ont fait jusqu'à présent le poids réel des nations de ce que l'on appelait autrefois le Tiers-monde. Pratiquement la moitié de l'humanité – quatre milliards sur le seuil des huit milliards qui vient d'être franchi – vivant dans cette vaste partie de la Terre,

il est clair que le destin à venir de l'homme dépend désormais pour une large part de la prospérité à venir des peuples dits « émergents ».

Dans ces conditions, ne serait-il pas juste, raisonnable, logique, cohérent que les Nations qui composent la communauté humaine du temps présent se réunissent comme elles l'ont fait au sortir des deux guerres mondiales du siècle précédent afin d'asseoir la gouvernance mondiale sur des bases plus solides, plus conformes au contexte international actuel ? S'il est probable que les « Grands » n'approuveraient pas une telle initiative, l'on peut être certain que la majorité de l'humanité le ferait, elle, sans l'ombre d'un doute.

Rien, à vrai dire, n'est plus important aujourd'hui pour

l'humanité dans son ensemble que de revoir sa copie dans le domaine de la gestion de la Terre. Sa propre existence est, en effet, en jeu dans cette affaire comme le prouve de façon accablante la dégradation de l'environnement provoquée par sa propre suractivité. D'où l'idée aussi simple que partagée certainement par un grand nombre d'humains selon laquelle le moment est venu de se rassembler pour réfléchir positivement sur l'avenir de notre espèce.

L'Afrique, vers laquelle se tournent désormais tous les regards et sur laquelle les nations riches concentrent leurs actions, est bien, très bien placée aujourd'hui pour lancer ce débat à l'échelle planétaire. Simple avis d'observateur !

**Jean-Paul Pigasse**